

Le petit Mergéot

ÉDITION JUILLET 2024


Saint-Memmie
CITÉ EN CHAMPAGNE

  mairie-saint-memmie.fr


CCAS de Saint-Memmie
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



DOSSIER SPÉCIAL

p.4-16

CCAS

p.17

VIE ASSOCIATIVE

ART MUSIQUE CULTURE
Merci à Jean LEPAGE

p.18

CRÈCHE

OUVERTURE DU LAEP
Lieu d'Accueil Enfant-Parent

p.19

VIE DE LA COMMUNE

AGENDA DE L'ÉTÉ
Saint-Memmie en Fête

Sommaire

- ÉDITION JUILLET 2024 -



p.4

Le Conseil d'Administration du CCAS au repas des aînés 2024



p.13

Atelier cuisine intergénérationnel avec les enfants de Récré Hebdo



p.17

Jean LEPAGE (association AMC) lors du Téléthon 2023

4-16 CCAS

- PRÉSENTATION ET MISSIONS
- COORDONNÉES

6-8 POUR LES AÎNÉS

- PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
- REPAS DES AÎNÉS
- COLIS GOURMAND
- PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

9-10 POUR LES JEUNES

- BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE
- LE Bafa À COÛT ZÉRO
- COUP DE POUCE ÉTUDES
- INITIATIVES JEUNES MENGEOTS

11 ACTIONS COLLECTIVES

- ATELIER CUISINE
- PROJETS À VENIR

12-13 RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

- CAFÉ GOURMAND
- VISITES À DOMICILE
- CHÂTEAU DE FONTENAY ET ÉCOLE
- SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

- JARDINS FAMILIAUX
- BANQUE ALIMENTAIRE

- PARTENAIRES
- NUMÉROS UTILES

17

VIE ASSOCIATIVE

- ART MUSIQUE CULTURE

18

CRÈCHE

- OUVERTURE DU LAEP

19

AGENDA DE LA COMMUNE

ÉTÉ 2024

- CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
- CONCERT « LE BAL À BÉNÉ »
(FESTIVAL MUSIQUES D'ICI ET D'AILLEURS)
- DON DU SANG
- SAINT-MEMMIE EN FÊTE



VOTRE BULLETIN MUNICIPAL
"LE PETIT MENGEOT"
FERA SA RENTRÉE
EN SEPTEMBRE AVEC
UN NUMÉRO SPÉCIAL
ENSEIGNEMENT ET
ASSOCIATIONS

mairie-saint-memmie.fr

INFORMATIONS LÉGALES

Directrices de publication : Sylvie LANGE, Sylvie BUTIN, Rose-Marie LAINÉ.
Conception / Réalisation : Service Culture et Communication, CCAS de Saint-Memmie.
Relecture : Personnel de la Mairie.
Photos : Mairie de Saint-Memmie, banques d'images libres de droits.
Impression : Imprimerie RectoVerso Saint-Memmie.
Date de publication : Juillet 2024.



Saint-Memmie

CITÉ EN CHAMPAGNE

L'Édito

SPÉCIAL CCAS

Au cours de la vie, il est des moments où certains d'entre nous, quel que soit l'âge ou la situation, éprouvent le besoin d'être aidés. Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est de venir en aide à toutes les personnes qui, pour diverses raisons, soudainement, durablement ou temporairement, sont fragilisées.

Par un coup de pouce, par une écoute, par un conseil, le CCAS peut vous permettre de surmonter vos difficultés.

C'est le filet de secours de proximité pour rebondir.

Le CCAS, c'est aussi une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune :

- Les seniors :
 - livraison de repas à domicile ;
 - colis gourmand à Noël ;
 - repas dansant au printemps...
- Les jeunes au travers l'attribution de diverses bourses :
 - bourse au permis ;
 - bourse BAFA ;
 - bourse Coup de pouce études ;
 - bourse Initiative jeunes.
- La sortie intergénérationnelle ;
- Le café gourmand ;
- Les actions intergénérationnelles...

La ville de Saint Memmie et le CCAS à travers leurs propositions à l'ensemble de la population (de la petite enfance à nos aînés) veulent instaurer un esprit « village » où prédominent l'écoute, l'accompagnement, la convivialité, les relations humaines, la vie sociale...

Nous continuerons à nous engager autour de nos valeurs communes et pour le bien-être des mençoats.



Sylvie BUTIN
Maire de Saint-Memmie,
Présidente du CCAS



Rose-Marie LAINÉ
Adjointe au Maire,
Vice-Présidente du CCAS



LE CCAS PRÉSENTATION ET MISSIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est chargé de la mise en oeuvre de la politique sociale de la Ville de Saint-Memmie.

Les actions du CCAS relèvent à la fois de l'accès aux droits fondamentaux, du développement de services à la population, de la participation citoyenne et du bien-être des habitants et particulièrement les personnes fragilisées physiquement ou économiquement.

La solidarité doit s'exercer au quotidien et les actions engagées par le CCAS de la Ville de Saint-Memmie permettent d'amorcer une réponse à la détresse, à la souffrance, à la solitude et au handicap...

Être aux côtés de ceux qui en ont besoin est l'une des responsabilités du CCAS et à Saint-Memmie cette solidarité s'exprime d'abord envers les plus fragiles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CCAS est présidé de droit par Madame le Maire Sylvie BUTIN et administré par un conseil composé de :

- une Vice-Présidente : Madame Rose-Marie LAINÉ ;
- des membres élus et membres associatifs : Nathalie BIEN, Michel BRUNI, Annette CHENIN, Florence DE LA FOURNIÈRE, Odile GIRARDOT, Michel GRANDMAIRE, Sylvie LANGE, Anne LAQUIÈZE, Isabelle LEPAGE, Anne LHUILLIER, Jean-Pierre MAÏDA, Michel PACINI, Evelyne PEREZ, Marie-Geneviève VIRASSAMY-PADEYEN.



UN LIEU D'ÉCOUTE

La commune de Saint-Memmie développe des actions de solidarité et de proximité pour les mèngeots à travers son Centre Communal d'Action Sociale.

Un service pour tous : le CCAS est un service social qui vous accueille, vous écoute, vous informe, vous conseille et vous soutient dans vos démarches.

Proximité avec les habitants, prévention et restauration du lien social, aide aux personnes en difficultés : ces fondements marquent l'action sociale municipale et guident les actions et les interventions des services du CCAS.

Le CCAS est présent pour écouter et accompagner les personnes qui font face à des situations de précarité ou de difficultés sociales (aide alimentaire, impayés divers : eau, loyer, gaz, électricité, assurances, cantine, centre aéré...). Ces personnes sont conseillées sur leurs droits sociaux, orientées vers des organismes compétents, accompagnées dans les démarches administratives : RSA, CMU, dossier épicerie sociale, dossier surendettement, FSL, MDPH...

Un accueil respectueux, confidentiel et personnalisé est apporté à chacun.

Ce service vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi sauf le mercredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.



Conseillère en économie sociale et familiale :

Mme Aurélie CHARBONNEL
CCAS de Saint Memmie (dans l'Hôtel de ville)
2, avenue Le Corbusier 51470 Saint-Memmie

03.26.68.10.80
aurelie.charbonnel@mairie-saint-memmie.fr



POUR LES ÂNÉS

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un service pratique pour le plaisir de la table !

Préparer un repas n'est pas toujours une chose facile. Ce service vous simplifie la vie tout en contribuant à votre bonne santé.

Il vous permet de découvrir de nouvelles saveurs et de retrouver le plaisir de la table, mais aussi de conserver un lien social car nos livreuses de repas Aurore et Sylvie établissent un contact privilégié et régulier avec nos bénéficiaires.



Les conditions :

Les portages de repas à domicile proposés par le CCAS s'adressent aux personnes âgées de 60 ans ou plus, et aux personnes en situation de handicap domiciliées sur la commune de Saint-Memmie.

Ce service peut être mis en place de façon ponctuelle, après une hospitalisation par exemple, ou de manière plus durable.

Vous pouvez choisir la fréquence et la formule qui vous convient.

Vous êtes libre de choisir le nombre de repas livrés par semaine sans engagement sur la durée. Cela peut aller d'une fois par semaine à tous les jours, week-end compris.

Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi entre 9h et 11h (hors jours fériés).

Remarque : la livraison des repas du week-end s'effectue le vendredi. Le repas du vendredi est livré le jeudi.

Les repas à réchauffer sont disposés dans des barquettes conçues pour passer au four micro-ondes. Si vous utilisez un four électrique ou à gaz, versez le contenu des barquettes dans un plat adapté.

Les menus :

Les repas proposés sont variés, et équilibrés. Un apport alimentaire équilibré est nécessaire à chacun d'entre nous, qui plus est lorsqu'on est en situation de fragilité.

Vous avez la possibilité de choisir entre deux propositions de menu pour le midi (entrée, plat, fromage et dessert), et/ou de demander un potage pour le soir.

Si vous avez des allergies, ou si vous souhaitez un repas sans sel, signalez-le !



Les tarifs :

Les tarifs sont calculés en fonction de vos ressources. Ils varient entre 4,16 € et 9,58 €. Les potages pour le soir sont à 0,61 €.

Dans certaines situations, une aide peut être accordée par le Département au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Pour bénéficier de la livraison de repas à domicile, contactez le secrétariat du CCAS
(Mme Maëva LANDROIT) :
par téléphone au 03.26.68.10.80 ou par mail à contact@mairie-saint-memmie.fr

REPAS DES AÎNÉS

Chaque année au printemps, le centre communal d'action sociale organise le traditionnel repas des aîné(e)s (à partir de 70 ans). Le repas offert par le CCAS est suivi d'un après-midi dansant.

Cette journée permet aux personnes qui n'ont pas l'occasion de se croiser ou d'échanger tout au long de l'année de se retrouver et à Madame le Maire et aux élus de partager avec nos aînés un moment de pure convivialité.

Les convives sont contactés à partir de la liste électorale. Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ou si vous venez d'arriver à Saint-Memmie, n'hésitez pas à contacter Maëva LANDROIT au 03.26.68.10.80.



COLIS GOURMAND

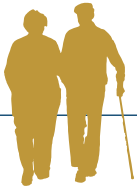
Un colis gourmand de Noël est offert chaque année aux personnes âgées de la commune (à partir de 70 ans), permettant à tous de faire un repas festif.

Cette distribution a été mise en place depuis 2020 pour remplacer le goûter de Noël qui était habituellement proposé aux aînés en décembre, mais qui ne pouvait plus être organisé suite à la pandémie.

Petits échanges, discussions et sourires accompagnent cette distribution ayant lieu à la Chapelle, face à l'Hôtel de ville.

Pour les plus fragiles ne pouvant pas se déplacer, le panier garni est livré chez eux par les bénévoles du CCAS.





POUR LES ÂNÉS

PAU : PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Le plan d'alerte et d'urgence est activé afin de prendre toutes les précautions nécessaires à la protection des personnes âgées et/ou isolées, notamment en période de canicule, de grand froid ou d'épidémie.

Le CCAS tient un registre (confidentiel) des personnes à contacter en cas de risque majeur. Ces appels au quotidien permettent ainsi de créer du lien, d'échanger et prendre des nouvelles. En cas de non-réponse, le CCAS contacte la personne de confiance inscrite sur le registre.

Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes de 65 ans et plus ;
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- Les personnes adultes handicapées, en invalidité ;
- Les personnes fragilisées et isolées.

Qui peut inscrire une personne sur le registre ?

- La personne elle-même ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers (ami ou proche, médecin, services d'aide ou personne intervenante).

L'inscription doit être accompagnée d'un accord écrit de la personne concernée.

Renseignements et inscriptions auprès de Maëva LANDROIT au 03.26.68.10.80.



Pensez aux personnes isolées autour de vous !

Si vous connaissez des personnes isolées et/ou fragiles qui méritent une attention particulière, nous vous invitons à leur conseiller de s'inscrire ou de se faire inscrire au registre d'alerte et d'urgence de la commune afin d'organiser une prise en charge adaptée pour chacun d'entre eux.

En période de canicule, de grand froid ou d'épidémie, n'hésitez pas à prendre régulièrement des nouvelles de vos voisins. La prévention en la matière est l'affaire de tous ! Chacun peut, par un geste de courtoisie, par une attention quotidienne, veiller au bien-être des personnes âgées souvent fragilisées par la solitude.

POUR LES JEUNES

Le CCAS de Saint-Memmie a mis en place diverses bourses destinées aux jeunes afin de faciliter leur insertion professionnelle.

Pour en bénéficier, des critères sont pris en compte et les places sont limitées chaque année. Une présélection des candidats et d'éligibilité des dossiers est effectuée. Les dossiers considérés éligibles sont défendus par les candidats devant un jury d'attribution des bourses.

Renseignements auprès de Mme CHARBONNEL :
par téléphone au 03.26.68.10.80
ou par mail à aurelie.charbonnel@mairie-saint-memmie.fr

Les dossiers à remplir sont téléchargeables sur le site mairie-saint-memmie.fr
dans la rubrique « Je suis... jeune ».



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis, lorsqu'on est jeune, c'est indispensable pour pouvoir travailler... Mais financer son permis de conduire n'est pas toujours possible pour certains jeunes ne disposant pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes.

- Vous êtes âgé(e) de 18 à 25 ans et domicilié(e) à Saint-Memmie ;
- Vous rencontrez des difficultés à financer votre permis de conduire ;
- Vous avez envie de vous investir dans une association caritative, structure sociale, auprès de personnes âgées, ou dans un travail d'intérêt collectif dans le service public local.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Memmie peut vous venir en aide avec une bourse au permis de conduire. Elle consiste à aider des jeunes à passer leur permis de conduire à hauteur de 1 000 € (20 leçons de conduite). Vous devrez en contrepartie vous engager en tant que bénévole (60 heures). L'inscription au code reste à la charge du jeune.

Inscription et retrait des dossiers tout au long de l'année.





POUR LES JEUNES

LE BAFA À COÛT ZÉRO

Porte d'entrée vers le métier d'animateur, ce brevet vous permet d'encadrer des enfants et des jeunes dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs, séjours de vacances, classes de découvertes, accueil périscolaire...), et ainsi de vous insérer dans la vie professionnelle ou de vous assurer un complément financier.

- Vous êtes âgés de 17 à 22 ans et domicilié(e) à Saint-Memmie ;
- Vous rencontrez des difficultés à financer votre BAFA ;
- Vous avez un projet professionnel auprès des enfants.

Le CCAS de Saint-Memmie peut vous donner un coût de pouce en finançant votre Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

En contrepartie, vous devrez réaliser votre stage pratique de 14 jours non rémunérés dans le centre aéré de Saint-Memmie.

La formation se déroule en 3 temps :

- Une session générale (8 jours) ;
- Un stage pratique (14 jours) effectué à l'accueil de loisirs sans hébergements (ALSH) de Saint-Memmie ;
- Une session d'approfondissement (8 jours).

Ce brevet délivré par le Ministère Jeunesse et Sports n'est pas un diplôme professionnel, mais il procure une garantie aux employeurs des compétences requises pour encadrer un public jeune en toute sécurité.

Retrait des dossiers à partir du 05/09/2024, à retourner au CCAS avant le 18/10/2024.



BOURSE « COUP DE POUCE ÉTUDES »



Les études, cela coûte cher, c'est bien connu.

C'est pourquoi le CCAS propose cette bourse réservée aux jeunes mingeots âgés de moins de 26 ans au 1er octobre de l'année de la demande et en études post-bac. Cette bourse est soumise à conditions de ressources.

La bourse « coup de pouce études » est accordée pour une durée maximum de 3 ans sous réserve de succès aux examens de fin d'année et de toujours remplir les conditions d'attribution. Le montant de l'aide est de 500 € par an. Cette somme est versée en deux fois en octobre et en janvier (attestation d'assiduité demandée en décembre pour avoir le second versement).

Retrait des dossiers à partir du 05/09/2024, à retourner au CCAS avant le 18/10/2024.

BOURSE « INITIATIVE JEUNES MENGEOTS »

Le CCAS a décidé de soutenir les initiatives des jeunes mingeots en donnant un coup de pouce sous forme de bourse allant de 50 € à 1 000 € pour aider à la réalisation de projet.

Celui-ci peut s'inscrire dans différents domaines (citoyenneté, vie locale, création artistique, culture, sport, solidarité, prévention... (sont exclus les projets de loisirs, vacances, d'études, stages ou équipement scolaire...))

Inscription et retrait des dossiers tout au long de l'année.

LES ACTIONS COLLECTIVES

ATELIER CUISINE

Depuis mars 2024, un atelier cuisine a été mis en place un mardi par mois de 9h00 à 11h30 à la salle de l'Alcazar. Chaque atelier permet la réalisation de plusieurs recettes sur le thème d'un ingrédient selon la saisonnalité. Le dernier en date, le 18 juin, mettait à l'honneur la fraise. L'objectif étant de se retrouver pour passer un moment convivial avec des échanges de recettes et d'anecdotes.



PROJETS À VENIR

Le CCAS et la Ville de Saint-Memmie continuent à réfléchir à de nouvelles actions à mettre en place prochainement.

- **Thé dansant** : En plus du café gourmand et du repas des aînés, un nouveau rendez-vous régulier pourrait être mis en place pour les personnes de tout âge souhaitant partager un moment convivial et dansant.
- **Accompagnement aux rendez-vous médicaux** : Nous recherchons des bénévoles solidaires qui pourraient amener les personnes en ayant besoin à leurs rendez-vous médicaux.





LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Si vous souhaitez participer aux différentes activités intergénérationnelles du CCAS, n'hésitez pas à contacter :

Mme CHARBONNEL

03.26.68.10.80

aurelie.charbonnel@mairie-saint-memmie.fr

CAFÉ GOURMAND

Un mardi par mois, d'octobre à juin, à 14h00 à la salle de l'Alcazar

Il s'agit d'un rassemblement de mangeots de tous âges. Vous pouvez y discuter, rencontrer d'autres personnes, tricoter, participer à des jeux de société (scrabble, cartes...) ou tout simplement papoter ! Un café ou thé et une recette réalisée sur place vous seront proposés, tout cela dans une ambiance agréable et conviviale.

L'entrée est libre, vous y êtes tous les bienvenus !

Depuis que ces cafés-rencontres existent, toujours dans cet esprit de partage et de don de soi, un groupe de tricoteuses poursuit son action en faveur des nouveaux-nés de la maternité du Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne. Tous les vêtements (chaussons, bonnets, écharpes, gilets en laine...) sont distribués aux mamans qui en ont besoin. Les tricots sont réalisés dans la mesure du possible grâce aux dons de laines inutilisées, en bon état, qui peuvent être déposées en mairie. Si vous aimez le tricot, venez les rejoindre pour une belle action ! Ces tricots sont remis à une puéricultrice du centre hospitalier de Châlons lors du café gourmand de décembre ou janvier.



SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le CCAS propose une sortie intergénérationnelle une fois par an, sur inscription et avec une participation financière par personne (transport en bus depuis Saint-Memmie inclus).

L'occasion pour les mangeots de découvrir en famille des nouveaux lieux et de nouvelles activités !

BÉNÉVOLATS

Avec le CCAS, des bénévoles peuvent participer à des moments d'échanges entre les différentes générations.

ACCUEIL DE LOISIRS AU CHÂTEAU DE FONTENAY

Le Centre Communal d'Action Sociale organise, en collaboration avec les animateurs de Récré Hebdo, des rencontres intergénérationnelles les mercredis et pendant les vacances scolaires entre les enfants de l'accueil de loisirs et les seniors au sein du Château de Fontenay.

Cette initiative consiste à rassembler des générations différentes autour d'activités qui font sourire, réfléchir et qui donnent l'occasion d'échanger. Cela permet de favoriser le lien des enfants avec les générations plus âgées : parents et grands-parents, seniors.

Les aînés et les enfants se retrouvent autour de différents ateliers :

- **Jeux de société d'hier et d'aujourd'hui** : 5 ou 6 bénévoles viennent une fois par mois de 10h à 12h le mercredi au Château de Fontenay.
- **Initiation jardinage** : un bénévole vient initier les enfants aux plaisirs du jardinage durant les temps de Récré Hebdo et du Centre Aéré.
- **Atelier cuisine** : groupe de 9 personnes composé de 3 seniors et de 6 enfants du Centre Aéré. Il a lieu à la salle de l'Alcazar pendant les vacances scolaires.



ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE

Toujours dans cette optique de rencontre entre les générations, les bénévoles du CCAS peuvent se rendre à l'école maternelle pour rencontrer les enfants autour de jeux de société. Cela permet de travailler les mathématiques par petits groupes.

VISITES À DOMICILE

Des visites à domicile sont assurées chez les seniors, les personnes fragilisées ou isolées. Des bénévoles de tous âges proposent aux personnes visitées de participer à des activités (jeux, promenade...) ou tout simplement de dialoguer pour rompre l'isolement. Si vous souhaitez recevoir de la visite ou rendre visite, n'hésitez pas à contacter le CCAS.



JARDINS FAMILIAUX

Aux jardins familiaux, on cultive bonne humeur et solidarité !

Au bout du cours François Villon, 12 petits carrés de jardins individuels et 4 carrés pour personne à mobilité réduite ont été aménagés au printemps 2016.

Vous aimez jardiner ou souhaitez vous initier ? Des parcelles sont disponibles pour celles et ceux qui se sentent une âme de jardinier. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS pour une mise à disposition gratuite de ces petits jardins (un par famille).

Venez-y chaque semaine quelques heures, quand cela vous arrange, vous occuper de vos semis et plantations pour réussir des légumes et aromates qui agrémenteront vos plats quotidiens.

La parcelle de jardin entretenu par un habitant est pour son propre bénéfice (étiquette « jardin réservé »). Seules les parcelles avec l'étiquette « herbes aromatiques à partager » sont à la disposition de tous, dans le respect des plantations.

Des volontaires engagés en Service Civique avec Unis Cité interviendront aux jardins partagés de Saint-Memmie dans le cadre du programme « Éco-citoyens ». Ils animeront le site et participeront à son entretien dans le but de recréer du lien social et de susciter chez les habitants l'envie de vivre dans un environnement propre, sain et stimulant, au contact du végétal.



BANQUE ALIMENTAIRE

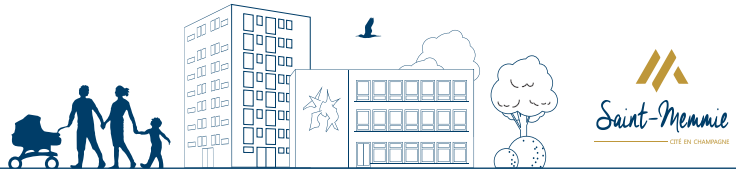
Chaque année, le dernier week-end de novembre, le CCAS de Saint-Memmie en partenariat avec la Banque Alimentaire fait appel à la générosité des clients à la sortie des supermarchés minguets.

C'est un rendez-vous solidaire durant lequel des bénévoles collectent des denrées dans les magasins de la grande distribution. Chaque produit est redonné à l'épicerie sociale « Le marché de Pauline » afin que cette aide bénéficie localement aux personnes démunies.

Plus de bénévoles = plus de denrées collectées = plus de personnes aidées.
Ainsi, 2 heures de son temps à l'occasion de la collecte nationale de la Banque Alimentaire peuvent sauver une famille.
Pas d'aide alimentaire sans bénévoles !

En 2023, 2 350 kilos de denrées ont pu être collectés grâce à vous !





PARTENAIRES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL **6 rue Saint-Éloi, 51000 Châlons-en-Champagne**

Le CCAS de Saint-Memmie accompagne uniquement les personnes sans enfants mineurs.

Si vous avez un ou des enfant(s) mineur(s), prenez contact avec l'assistante sociale de secteur Mme Clarisse ARNAUD au 03.26.69.40.95. Elle peut vous proposer des rendez-vous à la Mairie de Saint-Memmie et vous accompagner dans différentes démarches administratives.



LA MISSION LOCALE **8 avenue de la Gare, 51000 Châlons-en-Champagne**

Cette structure a pour but l'insertion sociale et professionnelle des moins de 26 ans en demande d'emploi en accompagnant les jeunes de 16 à 25 ans dans leur vie professionnelle.

La Mission Locale assure des fonctions d'information et d'orientation vers l'emploi :

- mesures d'accompagnement adaptées ;
- espace emploi ;
- point information jeunesse ;
- service social santé.



LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE) **Centre Eugénie Cotton, 47 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne**

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer et orienter les aînés et leurs familles, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Le CLIC est donc à la fois :

- un centre d'information, où les usagers peuvent se renseigner sur l'ensemble des services disponibles à proximité de leur domicile ;
- un lieu d'écoute, de solidarité, et de communication ;
- un espace où les personnes âgées peuvent recevoir de l'aide pour prendre les décisions liées à leur prise en charge et divers éléments de leur vie quotidienne (aides, services à la personne, soins, aide aux aidants, accueil dans les établissements...).

Cette structure peut vous proposer un rendez-vous à votre domicile.



LA CONCILIATRICE DE JUSTICE

Contactez le CCAS pour fixer un rendez-vous avec la conciliatrice de justice locale, elle pourra vous recevoir à la Mairie de Saint-Memmie.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable de différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige civile (baux, voisinage, consommation...), qu'elles soient personnes physiques ou morales. Il ne peut pas intervenir dans les affaires pénales ni dans les conflits opposant les personnes et l'administration.



L'ACCP (ASSOCIATION DES CÎTES EN CHAMPAGNE DE PRÉVENTION) **14 rue Pasteur, 51000 Châlons-en-Champagne**



NUMÉROS MÉDICAUX UTILES

URGENCES : les numéros nationaux

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| 18 pompiers | 119 enfance maltraitée |
| 15 SAMU | 114 service aux malentendants |
| 17 police / gendarmerie | 115 accueil sans-abris |
| 112 appel d'urgence européen | |



À SAINT-MEMMIE :

Médecins généralistes :

CABINET MÉDICAL RABELAIS
Docteurs CONSTANT, DA SILVA, MAUDOIGT et RIGAUT
4 allée Charles Baudelaire
03.26.65.18.13

Cabinet infirmiers :

Séverine CHENET-BÉDIGIE et Chrystelle BORDES
17 avenue Jacques Simon
06.17.20.05.60

PIRÈS PERCHE (SCM)
17 avenue Jacques Simon
07.66.89.58.15

**Virginie HUMBERT-BROQUARD, Sandrine PICARD et
Sonia RÉDIGER**
44 avenue Jacques Simon
03.26.21.20.25

Claire GOSSARD
56ter avenue Jacques Simon
06.31.73.60.41

Dentistes :

Marie-Christine KACKI-PERARDEL et Camille KACKI
21 avenue Jacques Simon
03.26.26.25.65

Gaël PERRONET
20 avenue Le Corbusier
03.26.64.30.78

Ostéopathes :

Emmanuel BROQUARD et Clément CHARLET
48 avenue Jacques Simon
03.26.22.39.16

Denis GABRIEL
56ter avenue Jacques Simon
06.88.95.67.43



ART MUSIQUE CULTURE MERCI À JEAN LEPAGE

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS le 11 avril dernier, Jean LEPAGE a remis un dernier chèque au CCAS de la part de l'association AMC, d'un montant de 3 872, 82 €. Retour sur plus de 25 ans d'engagement culturel et solidaire.

Jean LEPAGE était responsable de l'association mengeotte Art Musique Culture depuis 1997 avec sa femme Isabelle. Lors de la soirée du Téléthon le 17 novembre 2023 à la salle des Lanterniers, il a annoncé sa démission de la présidence pour raisons de santé. Il a pu proposer de nombreuses animations à Saint-Memmie au fil des années :

- 85 thés dansants ;
- 21 sorties cabaret-dancing à l'extérieur du département (transport de 50 personnes en bus) ;
- 10 concerts à la Chapelle (jazz manouche, celtique, xylophone, mandoline...) ;
- 11 pièces de théâtre avec la Seconde Mi-Temps, les Sarrybiens... ;
- 9 conférences sur la santé (diabète, cholestérol, nutrition, sophrologie, diététique...) ;
- Maisons fleuries ;
- Maisons illuminées ;
- Aides à la mairie, au CCAS et à d'autres associations mengeottes.

L'organisation de ces manifestations a permis à Jean LEPAGE et son équipe de bénévoles de faire des dons à différentes associations, principalement à l'AFM-TÉLÉTHON. À noter qu'AMC n'a jamais demandé de subvention à la municipalité ! En tout, l'association a reversé :

- 26 200 € au Téléthon ;
- 750 € aux Restos du Cœur ;
- 500 € à la Croix Rouge ;
- 500 € contre la Mucoviscidose.

La Ville de Saint-Memmie et le CCAS remercient Jean et Isabelle pour leur implication dans la vie de la commune, toujours au service des autres. Nous leur souhaitons une heureuse retraite, au plaisir de continuer à les accueillir lors des manifestations et événements de la commune.



**J'arrête mes actions,
mais je suis heureux de
constater que la relève
est là avec le Comité des
Fêtes de Saint-Memmie
créé récemment.**





OUVERTURE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT « GRAINE DE PARENTS »

Un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) ouvre le mardi 3 septembre 2024 dans les locaux de la crèche municipale « Graine de Malice », 24 rue de Poix, à Saint-Memmie.

Qu'est-ce qu'un LAEP ? Il s'agit d'un espace ouvert aux enfants de moins de 6 ans et leurs parents ou autres adultes de référence (grand-parent, beau-parent...) et aux futurs parents. Son but est de participer à la socialisation des enfants, de rompre l'isolement des parents et d'accompagner le développement des liens entre les parents et leurs enfants.

Tous les mardis soir, entre 16h45 et 18h30, dans la salle à manger de la crèche, il permettra un temps d'accueil, de partage et d'échange entre les familles, encadrées par une équipe de 2 à 3 accueillants formés. Ce service est totalement gratuit, anonyme et confidentiel pour les familles. L'entrée est libre, aucune inscription n'est nécessaire.

Ce lieu d'accueil sera inauguré le lundi 26 août par Sylvie BUTIN, Maire de Saint-Memmie, à l'occasion des 20 ans de la crèche fêtés ce même jour entre 16h et 20h dans la cour de l'établissement.

La création du LAEP à Saint-Memmie témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur du bien-être des familles. C'est une initiative qui renforce le tissu social de la commune en créant un espace propice à l'épanouissement des enfants et à l'entraide entre parents.

Les familles sont invitées à découvrir ce nouvel espace accueillant dès le 3 septembre et à en profiter pleinement. Ensemble, contribuons au succès de ce projet !



**À partir de la rentrée
de septembre 2024**

Professionnel de la petite enfance, du médical, du social, du jeu, psychologue, bénévole...

**Vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe d'accueillants du Laep et prêts à être formés à la pratique d'accueillant ?
Vous pouvez contacter la crèche au 03.26.21.29.36 ou par mail à grainedemalice@mairie-saint-memmie.fr**



Bernard Hatat, conseiller municipal et futur accueillant au LAEP :

« Dans le cadre de l'ouverture du LAEP à Saint-Memmie, ma femme Hélène et moi avons suivi une formation d'accueillants* les 20 et 21 février puis les 4 et 5 juin derniers (accompagnés d'Isabelle Leclercq, auxiliaire de puériculture à la crèche et également future accueillante).

Il s'agissait en priorité de travailler sur la communication entre adultes et enfants, mais aussi entre adultes :
« Nous avons tous appris à parler mais pas toujours à communiquer. »

Cette formation comportait 4 modules :

- Comprendre et apprivoiser les émotions ;
- Donner un cadre solide et sécurisant ;
- Favoriser les 3 piliers de l'estime de soi (Vision de soi, Amour de soi, Confiance en soi) ;
- L'importance de la communication dans le trio (parents, enfants, professionnels).

En tant que parents, grands-parents et anciens enseignants, nous avons été particulièrement passionnés et émus par cette formation qui nous a évoqués tellement de situations vécues et auxquelles nous avons dû faire face. Ah ! Si seulement nous, parents et enseignants nous avions eu cette formation plus tôt !!

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un espace qui participe à l'éveil de l'enfant et à l'appui des parents dans l'exercice de leur rôle parental. C'était également l'un des objectifs du projet « Une fois parents » que nous avons tenté d'installer au cours du mandat précédent, interrompu brutalement par le fameux virus. Ce LAEP entre donc parfaitement dans la philosophie du rôle éducatif que nous souhaitons tenir tant à la commission « Petite Enfance Jeunesse » qu'au niveau de la municipalité. »

**formation financée par le REAAP - Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - de la Caf de la Marne.*



Agenda



DIMANCHE 14 JUILLET

Cérémonie du 14 Juillet

📍 SAINT-MEMMIE / MONUMENT AUX MORTS / 11 H 30

MERCREDI 24 JUILLET

CULTURE

Concert « Le Bal à Béné »

📍 SAINT-MEMMIE / JARDINS PARTAGÉS ALLÉE BAUDELAIRE / 19 H 00

Organisé par l'association Musiques sur la Ville dans le cadre de la 33ème édition du Festival Musiques d'Ici et d'Ailleurs, au pied des immeubles Nov'Habitat.

C'est le bal de celles et ceux qui savent danser, de celles et ceux qui ne savent pas mais qui aimeraient bien essayer, de celles et ceux qui voudraient bien mais n'ont jamais osé, de celles et ceux qui dansaient avant, mais ça fait longtemps...

Mené par Bénédicte ATTALI, chanteuse et danseuse, le répertoire explore joyeusement les danses traditionnelles européennes, latino-américaines et la chanson.

MERCREDI 31 JUILLET

Collecte don de sang

📍 SAINT-MEMMIE / SALLE DES LANTERNIERS / 15 H 30 À 19 H 30

Organisé par l'EFS (Établissement Français du Sang) avec l'association des donneurs de sang bénévoles (ADSB) de Châlons-en-Champagne. Prise de rendez-vous en ligne : efs.link/cDR3S. Cependant, les personnes venant sans rendez-vous seront les bienvenues.

SAMEDI 24 AOÛT

CULTURE

« Saint-Memmie en Fête »

📍 SAINT-MEMMIE / À PARTIR DE 17 H 00

Spectacle « Rino » de la compagnie Two à 17 h 00 place du centre-bourg (avenue J. Simon). Spectacle accueilli avec le soutien de Furies, dans le cadre du Théâtre des routes : projet de diffusion des arts de la piste et de la rue dans le département de la Marne.

Apéro Gourmand à partir de 18 h 00 place du centre-bourg (avenue J. Simon). Buvette et restauration (brasserie Chat Long et food-truck Tête de Lard). Concert de Scott Lily.

Feu d'artifice à 22 h 00 devant l'Hôtel de ville.

Ouvert à tous, entrée libre.



Samedi 24 août 2024 de 10 h 00 à 23 h 00 : dans le cadre de Saint-Memmie en Fête, la circulation sera coupée et le stationnement sera interdit sur la place du centre-bourg avenue Jacques Simon et dans les rues alentours (sauf arrêts-minute pour accéder aux commerces jusqu'à 16h30) ainsi que devant l'Hôtel de ville. Arrêt de circulation consultable sur mairie-saint-memmie.fr dans l'onglet « Affichage ville » puis « Arrêtés » puis « Saint-Memmie en fête ».



SCOTT
LILY



Saint-Memmie EN FÊTE

SAMEDI 24 AOÛT 2024

place du Centre-Bourg (av. J. Simon)

devant l'Hôtel de Ville

17H00 : Spectacle « Rino »

Théâtre des Routes

18H00 : Apéro Gourmand

Buvette et restauration

Concert

22H00 :

Feu d'artifice

Compagnie Two @Felix Imbert

